

Avis de constitution

SOCIETE « KARAM TRANSPORT »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE-LOT
232-ILOT 23, Lot 232, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2025 et enregistrés au CEPICI le 25/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KARAM TRANSPORT »

- Objet :
- Transport
 - Location Et Vente De Véhicules
 - Location et ventes de véhicules
 - Déménagement
 - Import-export
 - Elevage.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE-LOT
232-ILOT 23, Lot 232, Ilot 23

Dirigeant(s) M KARAMOKO IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10664 du 21/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64274/GTCA/RC/2025 du 21/10/2025

